

Le Petit Varsois

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°22 - JANVIER 2014



Jean-Marc de Lustrac

Directeur de Publication :
Jean-Marc de Lustrac

Responsable de la Rédaction :
Bruno Vitry

Membres de la Commission Information
Communication :

Bruno Camy, Nadia Delépine, Gérard Vincent, Myriam Cagnard, Bernadette Gardette

Adresse : Mairie, Le Bourg, 16330 Vars.
Tél : 05 45 39 73 04
Mail : mairie.vars16@wanadoo.fr

- Bar restaurant
- Compte-rendu du conseil municipal
- Manifestations
- Revue de la Presse

Une mandature ! 22 Petits Varsois !

A l'aube de cette nouvelle année, je vous présente de tout cœur mes vœux les plus chaleureux. Que 2014 vous apporte beaucoup de bonheur, de douceur et de sérénité et la réalisation de vos projets les plus chers. J'ai une pensée particulière pour nos concitoyens dans la difficulté, à qui j'adresse des vœux d'espoir pour les guider vers des jours meilleurs.

J'ai pour coutume à cette période de dresser le bilan de l'année écoulée. Je vous avais annoncé que 2013 serait l'année des **grands travaux**. Les principaux faits marquants auront été :

- l'inauguration du terrain multisports,
- la réalisation du rond point de la RD11 avec le chemin piétonnier de l'allée de platanes, le parking et la nouvelle entrée des écoles,
- l'ouverture du bar restaurant sur la place,
- l'entrée du Plan Local d'Urbanisme dans sa phase finale,

- la poursuite du travail d'identification des rues et de numérotation des maisons,

- la mise en valeur du petit patrimoine, de l'ancienne bascule et du lavoir,

- la destruction de l'ancien fournil pour améliorer le stationnement,

- les aménagements de voirie avec la réfection des trottoirs de la RD11, de Rouhénac, et l'installation d'une vingtaine de coussins berlinois afin de réduire la vitesse sur nos routes.

Comme les années précédentes, ces chantiers ont été menés avec la même rigueur budgétaire, sur fond d'équilibre financier positif et sans augmentation des taxes communales.

L'année 2014 est une année particulière pour la vie communale puisque vous serez appelés aux urnes fin mars afin d'élire les conseillers municipaux, avec des nouveautés concernant les communes de plus de 1000 habitants. En effet, les 19 conseillers seront

dorénavant élus au scrutin de liste entière, c'est-à-dire sans possibilité de rayer ou de rajouter des noms ni de panacher, et respectueux de la parité. Vous élirez également sur la liste les quatre conseillers qui siégeront à la communauté de commune.

Je remercie toutes celles et ceux qui s'impliquent activement dans la vie de notre commune, leur action contribue grandement à la qualité de notre cadre de vie. Et je vous renouvelle au nom de toute l'équipe tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Jean-Marc de LUSTRAC

« Le bonheur, c'est savoir ce que l'on veut et le vouloir passionnément. » Félicien Marceau

Ce numéro revêt un caractère particulier car c'est le dernier de la mandature. Il est volontairement réduit en raison de la période préélectorale.

Inauguration



Ce samedi 4 janvier 2014, le restaurant, projet initié par la municipalité dès 2008, affichait complet lors son inauguration. Notre maire a coupé le ruban et a fait remarqué qu'il n'y avait plus de bar depuis près de huit ans. La commune avait besoin d'un lieu de vie et de convivialité afin de redynamiser le centre-bourg. Avec près de 1300 petits fours servis, Pascal Basland, le gérant-traitier, compte proposer des menus du jour attractifs mais aussi à la carte pour les plus gourmets. Il envisage cet été des soirées à thèmes. *Un plus pour Vars !*



Flashez moi
pour accéder au site
de la mairie

www.mairie-vars16.fr





I / MARCHÉS COMPLÉMENTAIRES AMÉNAGEMENT D'UN BAR RESTAURANT AVEC CRÉATION D'UN LOGEMENT 20131001

Un marché de travaux «Aménagement d'un Bar restaurant avec création d'un logement» est actuellement en cours.

Le lot 1 «DEMOLITIONS GROS OEUVRE DALLAGE» a été attribué à l'entreprise Ets VIVES ET FILS (16400 LA COURONNE) pour un montant de 94 039.40€ HT. Or, selon les conclusions du maître d'œuvre, des travaux supplémentaires sont nécessaires et concernent : - l'installation du réseau sous dallage. Le devis s'élève à 5074.64€ HT. Compte tenu du montant et du caractère imprévisible, les travaux étant inséparables du lot 1 sans inconvénient majeur, un marché complémentaire doit être souscrit entre l'entreprise Ets VIVES ET FILS (16400 LA COURONNE) pour un montant de 5074.64€ HT. En conséquence, le montant du marché total du lot 1 s'élève à 991 14.04€ HT.

Le lot 5 «MENUISERIES EXTERTEURES ALUMINIUM» a été attribué à l'entreprise HERVO ALU (79130 SECONDIGNY) pour un montant de 18973€ HT. Or, selon les conclusions du maître d'œuvre, des travaux supplémentaires sont nécessaires et concernent -Une modification du châssis de la salle restaurant et porte du local poubelle pour une meilleure luminosité et une modification du vitrage du châssis de la terrasse à la demande du bureau de contrôle. Le devis s'élève à 3045€ HT. Compte tenu du montant et du caractère imprévisible, les travaux étant inséparables du lot 5 sans inconvénient majeur, un marché complémentaire doit être souscrit entre l'entreprise HERVO ALU (79130 SECONDIGNY) pour un montant de 3045€ HT. En conséquence, le montant du marché total du lot 5 s'élève à 22018€ HT.

Le lot 7 «CLOISONS ISOTHERMIQUES» a été attribué à l'entreprise VSA AMENAGEMENT (44340 BOUGUENAI) pour un montant de 16192.68€ HT. Or, selon les conclusions du maître d'œuvre, des travaux supplémentaires sont nécessaires et concernent -Ajout d'oculus sur les portes pour une meilleure luminosité dans la cuisine et trappes de visites en plafond. Les devis s'élèvent à 1873.25€ HT (750€+734€+389.25€). Compte tenu du montant et du caractère imprévisible, les travaux étant inséparables du lot 7 sans inconvénient majeur, un marché complémentaire doit être souscrit entre l'entreprise

VSA AMENAGEMENT (44340 BOUGUENAI) pour un montant de 1873.25€ HT. En conséquence, le montant du marché total du lot 7 s'élève à 18065.93€ HT.

Le lot 8 «CARRELAGE» a été attribué à l'entreprise A MARTAUD (16200 JARNAC) pour un montant de 61 83.69€ HT. Or, selon les conclusions du maître d'œuvre, des travaux supplémentaires sont nécessaires et concernent : -Chape et fourniture, pose de carrelage dans les salles de restaurant 1 et 2. Le devis s'élève à 5040.25€ HT. Un marché de travaux est nécessaire entre l'entreprise A MARTAUD (16200 JARNAC) pour un montant de 5040.25€ HT.

Monsieur le maire fait acte de la demande officielle du groupe médical de Vars composé de deux médecins qui seront installés au Hameau Rossignol à compter du 1er janvier 2014. En effet, suite au départ du 3ème médecin, les deux médecins restant ne peuvent plus faire face aux charges de fonctionnement de leur local actuel. Monsieur le maire souhaite que la commune aide le groupe médical en leur mettant à disposition un local au Hameau Rossignol, en contrepartie d'un loyer, évitant ainsi la fermeture de l'offre médicale sur le territoire.

Le compte-rendu complet est consultable en mairie.



Etat Civil

Naissances : DAVAILLON Jade Marie Cathy, 08/09/2013 ; BAUSIERE Marius, 17/09/2013 ; BOISSON Tylann Guy, 27/09/2013 ; MERTRENS Cléa Flavie, 12/10/2013 ; BESSE Antoine, 15/10/2013 ; BESSE Margot, 15/10/2013 ; CABALLERO Léo Logan, 05/11/2013 ; GUYNOUARD Calie Charlotteéméralda, 08/11/2013, BIOJOUX Maelle 06/12/2013, RAPHEL DONNARY Thaïs Kally Sandrine, 08/12/2013 ; LALOUX Baptiste Patrick Jean-Marc, 12/12/2013 ; COLOMBIER Eléa, 13/12/2013 ; OLLINO Onézim Jean Daniel, 30/12/2013 ; GIRAUD-BERNARD Marceau Maxence, 31/12/2013.

DECES : RAVION Henri-Olivier, 04/09/2013 ; TÊTAUD Arlette Marguerite Adéline, 20/09/2013

23 et 29 mars 2014



Elections : le mode de scrutin change pour notre commune

Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée. Vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune.

Nouveau - à retenir :

- Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- Déclaration de candidature obligatoire
- Impossibilité de voter pour une personne non candidate
- Interdiction du panachage - changement de mode de scrutin
- Election des conseillers communautaires

Qui va-t-on élire ?

Vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune, élisent le maire et les adjoints.

Si vous êtes dans une commune de 1 000 habitants et plus, vous allez également élire vos conseillers communautaires.

Les conseillers communautaires représentent votre commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre auquel elle appartient, c'est-à-dire votre communauté de communes. Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement.

Qui peut voter ?

Les élections municipales et communautaires ont lieu au suffrage universel direct.

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes Français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

Peut-on voter par procuration ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

Si vous êtes dans une commune de 1 000 habitants ou plus, cette personne votera à votre place par un même vote aux élections municipales et communautaires.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Textes de loi issus du site internet : www.interieur.gouv.fr



4 octobre 2013 : La Médiathèque a accueilli la conteuse Nathalie Thomas pour les très petits (dès 8 mois) accompagnés de leurs assistantes maternelles.

Nos petits se sont laissés captiver par l'histoire qui les a conduits au pied de l'Himalaya, là où la souris n'est pas tout à fait verte.....

2 novembre 2013 : La destruction de l'ancien fournil réalisée par les agents communaux a fourni aux Varsois de nouvelles places de parking à proximité des commerces.



11 novembre 2013 :

La commémoration en souvenir des Morts pour la France, habitants de la commune pendant la Grande guerre, s'est déroulée sous un ciel clément. Le traditionnel verre de l'amitié a été offert par la municipalité à la salle du Pressoir.



14 novembre 2013 : La traditionnelle Foire aux Vins et à la Gastronomie a soufflé sa 23ème bougie toujours aussi chaleureusement. Plus de 50 exposants et 200 crus différents à partir de 3 euros jusqu'aux crus prestigieux. Le public toujours nombreux a pu se régaler auprès des producteurs locaux : les fromages de chèvre de Bernard Tétaud, les gâteaux de notre nouveau pâtissier David Querrec, la charcuterie d'Eric Bertrand.....



Le chef Pascal Basland du Bar/Restaurant de Vars s'est occupé de la partie restauration pendant tout le week-end. Assistés par des étudiants en BTS du Lycée du Roc-Fleuri de Ruffec, les organisateurs ont pu se satisfaire du chiffre record de 2000 visiteurs comptabilisés par les élèves durant ces 2 jours.

20 novembre 2013 : La Médiathèque a proposé une lecture Pièce "ART" de Yasmina Reza à la Salle du Pressoir. Le public adulte et même adolescent s'est enthousiasmé pour cette lecture jouée au sujet de la polémique liée à l'acquisition d'un tableau tout blanc.

 **Flash infos**

Village miniature animé : Depuis près de 35 ans, de fin décembre jusqu'à la mi février, M. et Mme Couturier, habitant à la Prade, 24 route du Pont de la Fonte, réalise, avec le souci du détail, un charmant décor miniature qui nécessite une semaine de travail à deux. Ils vous invitent à venir découvrir leur passion ; enfants et parents en sortent émerveillés.



Vendredi 17 Janvier, à 20h30, dans la salle des fêtes de Vars, l'Association **Vars en Mouvement** a fait son Assemblée Générale dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Un bilan de l'année positif et avec une élection d'un nouveau bureau où Anne-Marie Banchereau reste Présidente. Des projets pour découvrir la danse Orientale, le Yoga.. sont en cours de réflexion.



Du 2 au 6 décembre 2013 : Pour quelques jours, les Amis Varsois sont partis visiter la Provence avec plusieurs étapes à leur actif : Marseille, Avignon, Gordes et Roussillon le village des carrières d'ocres rouges et jaunes. Le périple organisé a enchanté nos voyageurs.

17 décembre 2013 : Nos Anciens du hameau Rossignol ont fêté Noël en toute convivialité autour d'un apéritif dînatoire avec l'équipe municipale.



Fin Décembre 2013 :

Le spectacle de Noël "Bouche d'Or" organisé par l' Association des Parents d'Elèves a ravi nos chères petites bouches à nous...



6 janvier 2014 : Le nouveau parking des écoles a vu le jour à côté de l'école maternelle et du terrain multisports. Nos petits et plus grands seront en meilleure sécurité à la sortie des classes. L'aménagement s'est fait dans la foulée avec les plantations de platanes et la mise en place de lampadaires coiffés d'une feuille de platane.



 **Dates à venir**

Dimanche 2 février : A la Salle des Fêtes, le « cultissime » repas des Chasseurs avec son émincé de chevreuil et son civet de sanglier...

Vendredi 7 février : Projection d'un film "Zones humides et agriculture, cultivons le partenariat" pour la journée mondiale des zones humides. Suivi d'un débat avec un animateur Natura 2000 et la participation d'un agriculteur local. Pot convivial autour de produits locaux. Salle des Fêtes à 18h30. Venez nombreux.

Dimanche 16 février : Loto des Amis Varsois à la Salle des Fêtes.

Dimanche 2 Mars : Repas Foot à la Salle du Pressoir.

Samedi 1er au 8 Mars : Stage de Cirque des Cétacés à la Salle des Fêtes. Inscrivez vite vos enfants, ce sont des vacances en plus !

Samedi 15 Mars : Belote du Club Des Amis Varsois à la Salle des Fêtes.

VOTRE MEDIATHEQUE MUNICIPALE A 20 ANS !!!!

Tout au long de l'année, les bibliothécaires, Claudine et Béatrice, vous proposeront différents types de manifestations : concert, expositions, contes, théâtre....

Janvier, à l'occasion du festival de la BD, un concert illustré, par le groupe MAOBI, a ouvert les festivités.

Mars 1^{ère} partie de l'exposition «Votre médiathèque a 20 ans !»

Avril : Retour à l'école.... pour le certificat d'études.

Juin : Spectacle décentralisé pour les « Balades Européennes de Cognac ». ... suite au prochain numéro.

De nombreux enfants et adultes varsois sont inscrits au **Club de Judo** de Saint-Amant de Boixe, Ils représentent près de 30 % de l'effectif.

Un sport complet qui allie souplesse, rigueur, le respect, le contrôle de soi et concentration.



Loisirs sportifs et gourmands au centre de loisirs



Durant les vacances scolaires, les enfants du centre de loisirs sont allés cuisiner avec les résidents du Hameau Rossignol.

Photo CL

Une soixantaine d'enfants a profité du programme d'animations préparé par les animateurs du centre de loisirs de la Boixe à Vars durant les dernières vacances scolaires, avec création de masques et chasse aux bonbons pour fêter Halloween. Les petits ballons distribués en même temps que l'information dans les boîtes aux lettres signalaient les maisons des généreux donateurs de gourmandises. Daphné et Marion, les animatrices des plus jeunes, avaient prévu des additifs colorés dans les ingrédients de l'atelier cuisine organisé avec les résidents du Hameau Rossignol. Manon, Caroline, Kilian étaient ravis de leurs cookies verts et gâteaux rouges. «*Ca nous fait très plaisir de voir ces petits ici*», a dit une résidente qui a été sollicitée pour casser les œufs. Un moment apprécié que Daphné et Marion constatent à chaque atelier de ce type. «*L'activité cuisine plaît beaucoup aux enfants,*

c'est un moment d'échanges, de dialogues, c'est un peu comme à la maison. Pour les plus petits, c'est rassurant et en plus ils adorent goûter.» La dégustation en fin de journée a rassemblé une trentaine de convives, toutes générations confondues. Le sport avait également une grande place dans le programme. Les enfants ont délaissé leurs habituels kinball et tchouk-ball pour pratiquer le badminton. La communauté de communes a fourni raquettes et volants et avec le concours du club Badminto'mania, deux groupes d'enfants ont pu jouer. Eyméric, animateur sportif, les a guidés pour parfaire leurs engagements et découvrir les règles de bases. Un grand jeu de loto est venu compléter ces vacances. Le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis; le 18 décembre, l'inscription se fera pour la journée entière; renseignements au 05 45 20 09 66.

Le bar restaurant ouvre le 6 janvier

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal de Vars a entériné les derniers avenants de marché complémentaire pour la réalisation du bar-restaurant. La terrasse devant le bar bénéficiera de barrières de protection avec plots réfléchissants et elle sera recouverte d'un revêtement en résine. L'ouverture est fixée au 6 janvier, sous la gérance de M. Baslant entouré de son équipe. Le coût global de ce service est estimé à 20.000€ en deçà de l'enveloppe travaux prévue à l'origine. ■ **PLU.** L'enquête publique sur le plan local d'urbanisme (PLU) s'est achevée le 6 décembre. Les conclusions du commissaire enquêteur stipulent que les observations relevées ne remettent pas en cause les orientations globales du plan d'urbanisme. Une soixantaine de propriétaires ont fait part de leurs observations sur le registre. Toutes seront examinées par la commission PLU qui doit remettre dans la quinzaine son avis, sachant que la décision définitive revient à l'État.

CL DU 26/09/2013

La bibliothèque a vidé ses rayons

Les visiteurs ont su profiter de la bourse aux livres organisées par les bibliothécaires de Vars. Un grand nombre d'ouvrages a trouvé preneur. À la mi-journée, plus de bandes dessinées ni de livres pour enfants, au grand dam des acheteurs de l'après-midi. «*Nous préférons que les lecteurs se fassent plaisir plutôt que détruire purement et simplement nos ouvrages*», ont expliqué les bibliothécaires, satisfaites d'avoir peu de cartons à ranger en fin de journée et confirmant que l'opération serait reconduite l'an prochain. Contact: 05 45 39 82 84.



Le choix était simplifié par le rangement par thème des livres.

Photo CL

Concert illustré avec Maobi samedi

Traditionnellement la bande dessinée est à l'honneur en janvier à la médiathèque de Vars. Cette année, une animation particulière soulignera ce temps fort. Le groupe angoumoisien Maobi (Repro CL) interviendra ce samedi 11 janvier à 21h pour un concert illustré où musique et dessin se mêleront judicieusement. Les «concerts de dessins» ont été initiés au Festival international de la bande dessinée d'Angoulême et le groupe Maobi a d'ailleurs participé à la programmation de 2013. Le groupe joue sur les harmonies cristallines des cordes et flirte entre rock, jazz-blues ou sonorités africaines. Mais Maobi se distingue par une création visuelle étonnante; les dessins se construisent en live, en rythme sur la musique. Patrice Cablat laissera donc glisser sa plume au gré des sons du harpiste Arnaud Roy, du bassiste Julien Desrante et du batteur Pascal Delage, tous trois accompagnant la voix sombre de Gary Lawrence. Plus qu'un concert, un vrai spectacle proposé gracieusement en avant-première du mois de la BD. Salle des fêtes de Vars, entrée gratuite.



CL DU 07/10/2014

CL DU 09/12/2013

Une forêt de contes



Photo CL

Les enfants ont été captivés par les histoires racontées par Claudine.

Les animations mercre-direlire pour le jeune public ont repris à la médiathèque de Vars. Une fois par mois, les enfants de 3 à 5 ans sont accueillis pour se laisser bercer par les belles histoires. Claudine, bibliothécaire animatrice de ce temps privilégié, a choisi cette année les contes traditionnels d'ici et d'ailleurs. Elle a réalisé un décor mobile où il est facile de retrouver les personna-

ges, lutins et animaux présents dans les contes. Une ambiance bien différente de l'espace habituel connu par les familles. Pour la première séance de l'année, le chat botté et la soupe aux cailloux ont capté les jeunes oreilles, et les ouvrages ont ensuite circulé dans les petites mains. Une pause musicale a complété la matinée. Le prochain rendez-vous est fixé au 18 décembre à 10h30.